

Sainte-Thérèse, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les propriétés situées aux 25, Des  
Entreprises et 355, Montée Sanche à Boisbriand

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 18 novembre dernier, concernant  
l'objet précité.

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère de l'Environnement et de la Lutte  
contre les changements climatiques vous a déjà transmis des documents en lien avec les  
adresses mentionnées dans l'objet, le 8 septembre 2017. Toutefois, vous trouverez ci-joint le  
document ajouté depuis cette date. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 25 novembre 2021, 6 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu  
des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la  
protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que d'autres renseignements ont été masqués en vertu de  
l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection  
des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) car ils relèvent de la Ville de  
Boisbriand. Nous vous référons donc à la personne responsable de l'accès au sein de cet  
organisme :

**Me Johane Ducharme**

Greffière

940, boul. de la Grande-Allée Boisbriand (QC) J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 #215

Télééc. : 450 435-6398

[service.greffe@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:service.greffe@ville.boisbriand.qc.ca)

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : [dr15acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr15acces@environnement.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (9)

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Contrôle environnemental

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Laurentides

<b>1 Identification</b>			
Date de l'intervention : 2021-11-25	Heure de début : S.O.	Heure de fin : S.O.	
Intervention effectuée par : Émilie Demers			
Accompagné par :			↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

<b>1.1 Demande</b>		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200769915	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant le bruit		

<b>1.2 Intervention</b>			
N° d'intervention : 301554785	Type d'intervention : Vérification (autre qu'inspection)		
N° de gestion doc. : 7610-15-01-04419-03	N° de document : 402087107		
But de l'intervention : Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant le bruit			

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>					↓↑ - +
1	Nom du lieu : Supermarchés Jaques Daigle inc.				
	Nom usuel du lieu : IGA Daigle				
	N° du lieu : X2190972		Type de lieu : Commerce		
	Localisation du lieu : 25, boulevard des Entreprises, Boisbriand (Québec) J7G 3K6				
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,62668411852 ; -73,8251436962				

<b>3 Intervenant du lieu</b>						↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
1	Supermarchés Jaques Daigle inc.	Exploitant	25, boulevard des Entreprises Boisbriand (Québec) J7G 3K6	Y2209357	X2190972	

<b>4 Condition météo</b>						<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--	--	--	--	--	--

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>						↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Daniel LeChasseur	Directeur du service de l'urbanisme de la ville de Boisbriand	Bur.:450 435-1954 poste 280	
2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Christine Rivest	Inspectrice municipale	Bur.:450 435-1954 poste 268	

<b>5.1 Mode d'identification</b>					
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.		
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut			
But expliqué à/Identification faite auprès de : Daniel LeChasseur et Christine Rivest					

<b>6 Plainte</b>						<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré :		<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

<b>7 Photo numérique</b>						<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------	--	--	--	--	--	--

<b>8 Grille d'intervention annexée</b>						↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	--	--	--	--	---

<b>9 Autre pièce annexée au rapport</b>						↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre			
1	Document	1	Fiche descriptive – unités d'évaluation foncière avec propriétaires (2 pages)			
2	Document	2	REQ de l'exploitant et du propriétaire (10 pages)			
3	Document	3	Réponse à la demande d'accès à l'information datée du 12 octobre 2021 (2 pages)			
4	Courriel	1	Échange de courriels avec le directeur de l'urbanisme de la ville de Boisbriand du 4 octobre 2021 au 10 novembre 2021 (5 pages) art. 48			

<b>10 Équipement utilisé</b>						↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------------------	--	--	--	--	--	---

11 Échantillon ↓↑ - +  SO

12 Mise en contexte  SO

Nous n'avons aucune information concernant cet exploitant à nos dossiers.  
La présente inspection a pour but de vérifier le bien-fondé de la plainte de bruit généré par les équipements du IGA Daigle au 25, boulevard des Entreprises, Boisbriand.

13 Description de l'intervention

Courriel à l'inspectrice municipale :

- Le 13 septembre 2021, j'envoie un courriel à l'inspectrice afin de savoir si le dossier est traité par la ville de Boisbriand.
- Elle me répond le 21 septembre par l'affirmative, et me recommande au directeur de l'urbanisme pour mes questions, car c'est lui qui gère le dossier.
- Elle me suggère de faire une demande d'accès à l'information pour avoir les documents en lien avec ce dossier.

Discussion avec le directeur de l'urbanisme :

- Le 5 octobre 2021, j'ai une rencontre téléphonique avec le directeur de l'urbanisme.
- Je lui explique le but de mon intervention, et lui demande ce que la ville a pris comme mesure dans le dossier jusqu'à maintenant.
- Il m'explique que la personne ayant fait une plainte à la ville a aussi art. 53-54
- Il me dit qu'une étude acoustique a été faite, mandaté par la ville, afin de vérifier si l'exploitant est conforme aux normes de bruit de la ville.
- Selon l'étude, il n'y a pas de non-conformité.
- Il me dit qu'il n'y a pas de norme pour le camionnage, qu'il faut seulement que l'entreprise respecte les heures d'activité, ce qu'elle fait, selon lui.
- Il me dit que la ville a fourni des végétaux à l'exploitant pour remplacer les frênes morts qui ont été coupés par la ville.
- Ces végétaux ont été plantés, et il devait y en avoir d'autres de plantés prochainement.
- Il revient à l'exploitant de faire faire d'autres études afin de se défendre de la mise en demeure, car l'étude acoustique que la ville a fait faire consistait seulement à vérifier la conformité de l'entreprise au règlement RV-1355-2.
- Le 19 octobre, j'envoie un courriel au directeur de l'urbanisme afin de m'assurer d'avoir bien compris ses propos à la suite de la conversation téléphonique du 5 octobre, je lui demande également de m'expliquer la procédure qui a mené à la conclusion que l'entreprise est conforme au règlement municipal.
- Le 9 novembre 2021, le directeur de l'urbanisme répond à mon courriel.
- Il me réitère que l'étude a été faite dans le but de vérifier le bien-fondé de la plainte reçue par la ville.
- Un professionnel a vérifié la conformité de l'étude aux paramètres du règlement RV-1355-2, et en se fiant au contexte de l'étude comparer aux paramètres du règlement, la ville a pu conclure des actions à prendre concernant la plainte.
- La ville recommande une meilleure cohabitation entre IGA et les résidents à proximité, et a déjà communiqué avec l'exploitant pour leur expliquer qu'il s'agit de règle de bon voisinage.

Demande d'accès à l'information :

- Le 22 septembre 2021, je fais une demande d'accès à l'information par courriel.
- Le 12 octobre 2021, je reçois une réponse négative de la demande d'accès, en raison que sa divulgation pourrait avoir un effet sur une procédure judiciaire en cours ou imminente.

En conclusion, à la lumière des renseignements reçus de la ville, la plainte s'avère non fondée. La ville a fait faire une étude acoustique ayant permis de déterminer que les équipements de IGA Daigle sont conformes au règlement RV-1355-2, et des mesures d'atténuation du bruit supplémentaire ont été mises en place, soit la plantation de végétaux, afin de réduire davantage l'impact de l'entreprise sur les résidences à proximité.

Étant donné que l'exploitation du supermarché n'est pas assujettie à la Loi sur la qualité de l'environnement, l'entreprise n'a pas pris d'engagement à respecter les normes ministérielles sur le bruit. Par contre, elle doit respecter la réglementation municipale, il revient donc à la ville de Boisbriand de faire appliquer ses règlements.

14 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

15 Conclusion

Lors de cette intervention, je n'ai constaté aucun manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement ni à l'un de ses règlements.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - +  SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande :

- De fermer l'intervention.

Rédigé par : Émilie Demers

Fonction : inspectrice

Signature :

Date de signature :

<b>18 Vérification du rapport d'intervention</b> <input type="checkbox"/> SO	
<b>Approuvé par :</b> Steeve Lachance	<b>Fonction :</b> Chef d'équipe
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>
<b>Commentaires :</b> Selon les directives internes, la présente intervention ne nécessite pas de vérification de la part du chef d'équipe.	

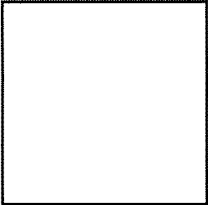
**Demers, Émilie**

**De:** Denis LeChasseur <dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca>  
**Envoyé:** 10 novembre 2021 10:17  
**À:** Demers, Émilie  
**Objet:** RE: IGA Boisbriand

art. 48

**De :** Demers, Émilie <Emilie.Demers@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé :** 10 novembre 2021 10:04  
**À :** Denis LeChasseur <dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca>  
**Cc :** Henri-Jean Fillion <hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca>; Christine Rivest <crivest@ville.boisbriand.qc.ca>; Édyth Ariane Lavoie <ealavoie@ville.boisbriand.qc.ca>  
**Objet :** RE: IGA Boisbriand

**ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!**



Bonjour M LeChasseur,

Oui je comprends mieux le dossier. Nous allons garder ces renseignements pour traiter le dossier de notre côté. Toutefois, c'est bien à moi que le message s'adresse, et non Mme Rivest ?

Merci et bonne journée.

**Émilie Demers** | Inspectrice, secteur industriel

Direction régionale du Contrôle environnemental de Lanaudière et des Laurentides  
ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Bureau de Sainte-Thérèse  
260, rue Sicard, bureau 200  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4  
Bureau: 450-433-2220, poste 226 (en télétravail)  
Cell.: 514-968-6466  
Télec. : 450-433-1315  
Courriel : [emilie.demers@environnement.gouv.qc.ca](mailto:emilie.demers@environnement.gouv.qc.ca)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

art. 48

**De :** Demers, Émilie <[Emilie.Demers@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Emilie.Demers@environnement.gouv.qc.ca)>

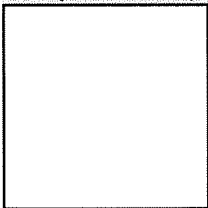
**Envoyé :** 8 novembre 2021 16:17

**À :** Denis LeChasseur <[dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca)>

**Cc :** Henri-Jean Fillion <[hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca)>; Christine Rivest <[crivest@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:crivest@ville.boisbriand.qc.ca)>; Marie-France Gagné <[mfgagne@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:mfgagne@ville.boisbriand.qc.ca)>

**Objet :** RE: IGA Boisbriand

**ATTENTION : Ce courriel provient de l'extérieur. Veuillez porter une attention particulière aux pièces jointes et liens URL pouvant s'y trouver!**



Bonjour M LeChasseur,

Je n'ai toujours pas reçu de réponse à mon courriel du 19 octobre 2021, ci-dessous.

S'il vous plaît, j'aimerais avoir une réponse à mes questions d'ici la fin de la semaine afin de finaliser mon dossier. Je tiens simplement à m'assurer que les renseignements que nous garderons à nos dossiers sont le plus exacts possible, étant donné qu'il s'agit de votre application règlementaire.

Merci de votre collaboration,

**Émilie Demers** | Inspectrice, secteur industriel

Direction régionale du Contrôle environnemental de Lanaudière et des Laurentides  
ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Bureau de Sainte-Thérèse  
260, rue Sicard, bureau 200  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4  
Bureau: 450-433-2220, poste 226 (en télétravail)  
Cell.: 514-968-6466  
Télec. : 450-433-1315  
Courriel : [emilie.demers@environnement.gouv.qc.ca](mailto:emilie.demers@environnement.gouv.qc.ca)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courriel électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courriel électronique et le détruire de votre ordinateur.

**De :** Demers, Émilie  
**Envoyé :** 19 octobre 2021 16:13  
**À :** Denis LeChasseur <[dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca)>  
**Cc :** Henri-Jean Fillion <[hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca)>; Christine Rivest <[crivest@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:crivest@ville.boisbriand.qc.ca)>; Marie-France Gagné <[mfgagne@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:mfgagne@ville.boisbriand.qc.ca)>  
**Objet :** RE: IGA Boisbriand

Bonjour M LeChasseur,

J'ai reçu aujourd'hui une réponse négative à ma demande d'accès pour l'étude acoustique. Je comprends les raisons, et je voulais simplement confirmer avec vous ce dont nous avons discuté le 5 octobre dernier avant de fermer mon intervention. Étant donné que je ne peux avoir accès à l'étude acoustique pour la faire analyser par la Direction des politiques sur la qualité de l'Atmosphère, nous fermerons le dossier sur la base des renseignements que vous voulez bien me fournir.

D'abord, vous m'avez mentionné que la ville n'est pas impliquée dans la procédure judiciaire pour ce dossier. Donc, l'étude sonore a été faite afin de vérifier la conformité de l'entreprise au Règlement RV-1355, et l'étude a permis de conclure que l'entreprise est conforme à votre règlement, c'est bien ça ?

Aussi, pouvez-vous m'expliquer la procédure ou le calcul qui mène à la conclusion qu'une entreprise est conforme ou non, s'il vous plaît ? Car, selon ma compréhension, votre règlement est plus sévère que la note d'instruction 98-01, à laquelle le ministère fait référence au besoin dans les dossiers de nuisance sonore, et j'aimerais confirmer que c'est bien le cas.

Finalement, me fournir la ou les articles du règlement, s'il y a lieu, sur lesquels vous vérifiez la conformité d'une entreprise dans un cas comme celui-ci, afin de comparer avec la note d'instruction.

Merci de votre collaboration,

**Émilie Demers** | Inspectrice, secteur industriel

Direction régionale du Contrôle environnemental de Lanaudière et des Laurentides  
ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Bureau de Sainte-Thérèse  
260, rue Sicard, bureau 200  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X4  
Bureau: 450-433-2220, poste 226 (en télétravail)  
Cell.: 514-968-6466  
Télééc. : 450-433-1315  
Courriel : [emilie.demers@environnement.gouv.qc.ca](mailto:emilie.demers@environnement.gouv.qc.ca)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q. c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter l'expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

**De :** Denis LeChasseur <[dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:dlechasseur@ville.boisbriand.qc.ca)>  
**Envoyé :** 4 octobre 2021 21:00  
**À :** Demers, Émilie <[Emilie.Demers@environnement.gouv.qc.ca](mailto:Emilie.Demers@environnement.gouv.qc.ca)>  
**Cc :** Henri-Jean Fillion <[hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:hjfillion@ville.boisbriand.qc.ca)>; Christine Rivest <[crivest@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:crivest@ville.boisbriand.qc.ca)>; Marie-France Gagné <[mfgagne@ville.boisbriand.qc.ca](mailto:mfgagne@ville.boisbriand.qc.ca)>  
**Objet :** IGA Boisbriand